



# OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION 2022 DE MIEL ET DE GELÉE ROYALE JUIN 2023

## **AGREX CONSULTING**

Benoit BECHET, Claire BECHET, Margot CARACCIOLO

14 rue des Tournelles, 51100 REIMS

Tél. : 03 26 24 85 06

Mail : [bbechet@agrexconsulting.fr](mailto:bbechet@agrexconsulting.fr)

# SOMMAIRE

- Les résultats à l'échelle de la France 3
- Les résultats à l'échelle de la région 20



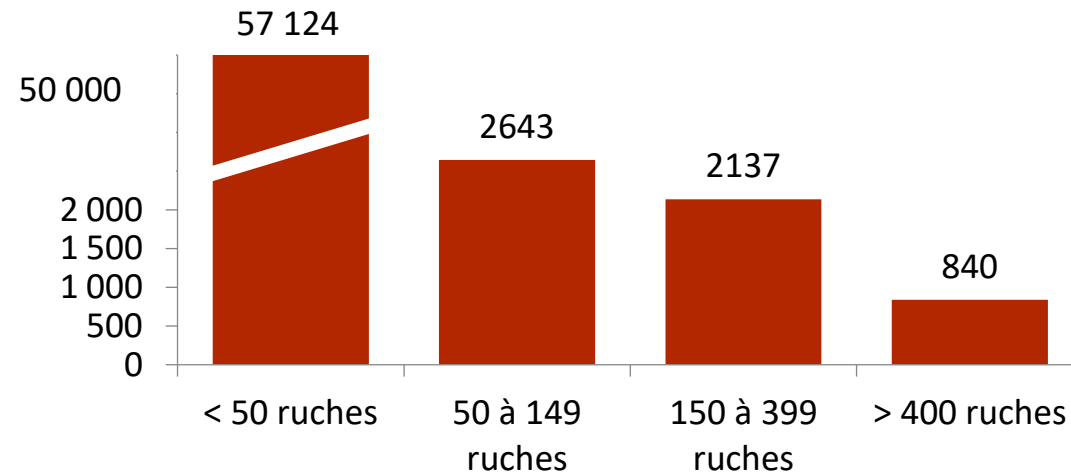
# RESULTATS FRANCE ENTIERE

---



# CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

Nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL au 31/12/2022

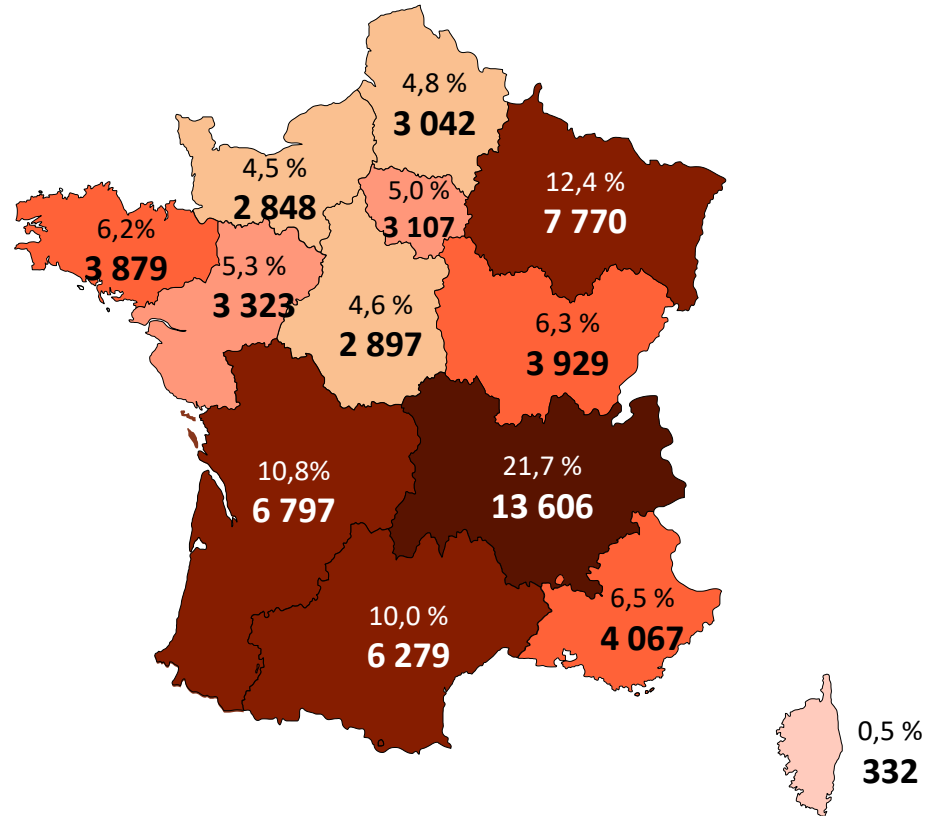


Nombre d'apiculteurs	31/12/2019	31/12/2022
Total	62 445	62 744
Dont plus de 50 ruches	4 922 (7,9 %)	5 620 (9,0 %)

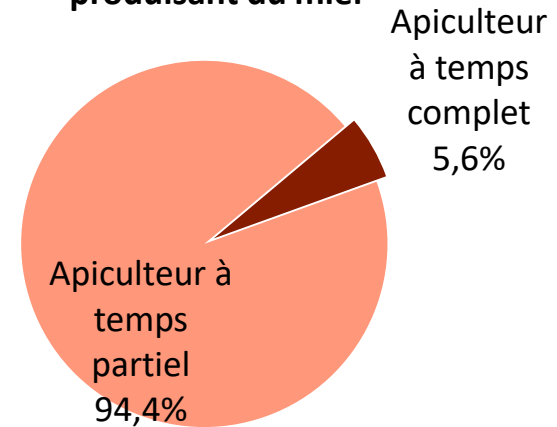
- On compte 62 744 apiculteurs déclarés auprès de la DGAL, soit un niveau similaire à celui de 2019.
- Par contre, le nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches a augmenté de 14,2 % entre 2019 et 2022. Ils sont désormais 5 620 en France, soit 698 entreprises supplémentaires.
- La France compte 2018 apiculteurs de plus de 200 ruches, considérés comme professionnels, soit 3,6 % du nombre total d'apiculteurs français.

# CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

Apiculteurs Extraction DGAL 31/12/2022  
(62 744 en 2022)



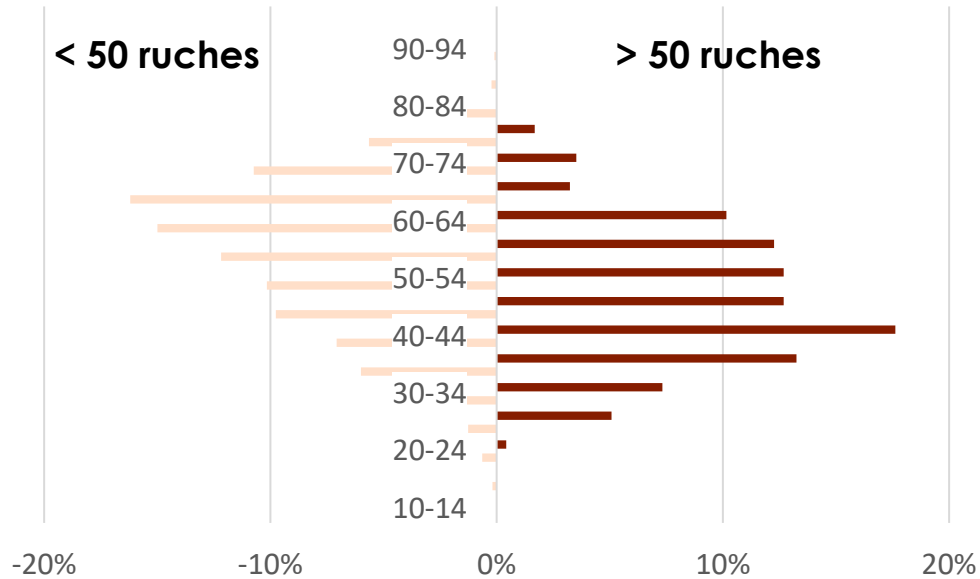
Statuts des apiculteurs  
produisant du miel



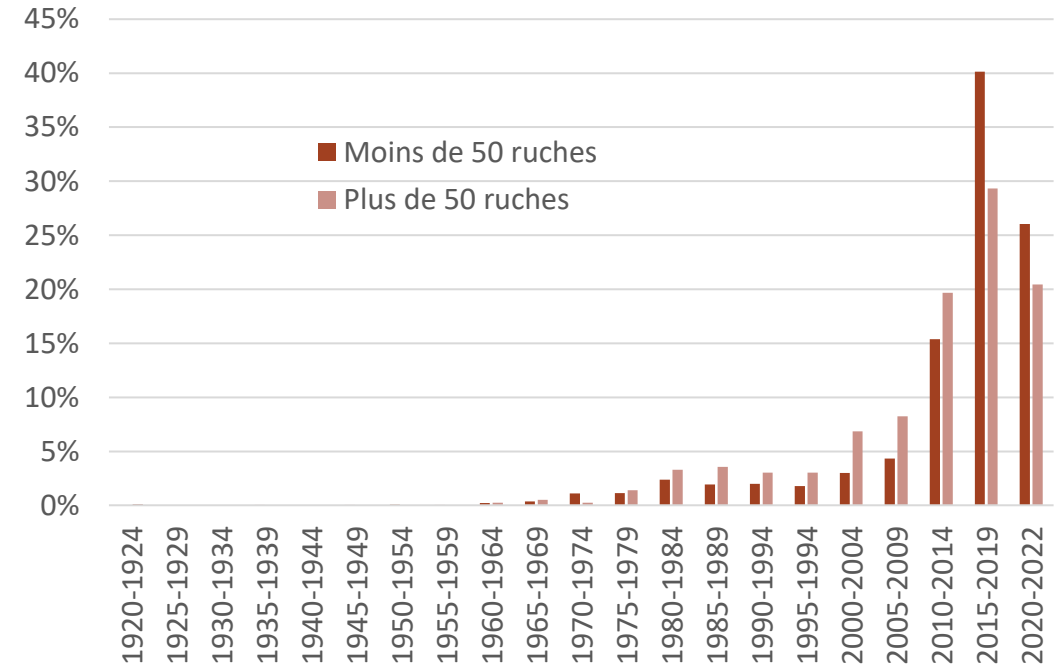
- Sur l'ensemble des apiculteurs 5,6 % des exploitants exercent leur activité à temps complet et 94,4 % exercent cette activité à temps partiel (pluriactifs, sans emploi, retraité, etc...).
- On compte 16 % de femmes et 84 % d'hommes.

# CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge



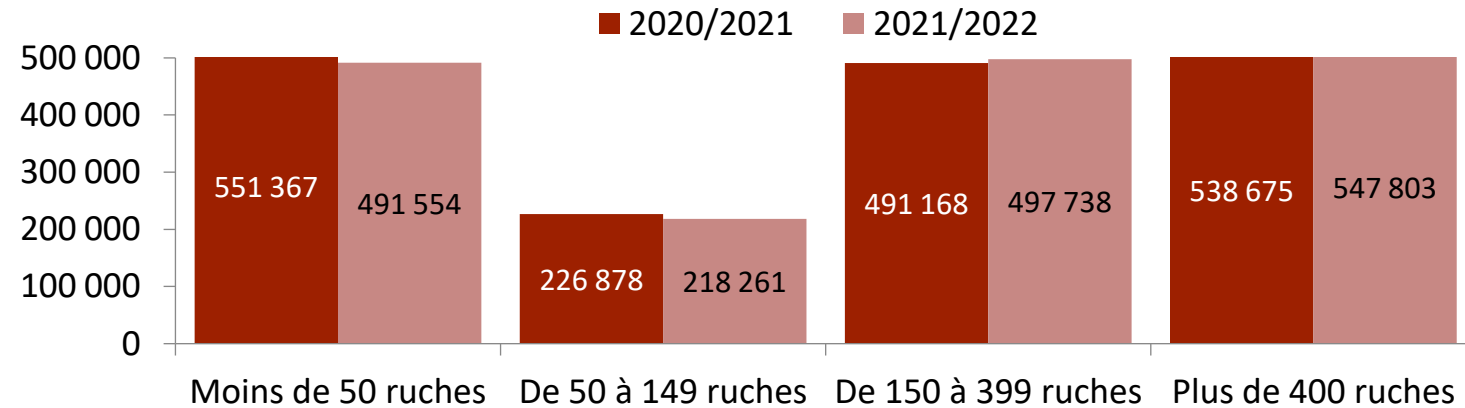
Année de démarrage de l'activité apicole



- Plus de 49 % des apiculteurs de moins de 50 ruches ont plus de 60 ans. La moyenne d'âge de la catégorie atteint **57 ans** : l'activité apicole de loisir est souvent démarrée juste avant/après la retraite.
- Les classes d'âge des exploitants de plus de 50 ruches, sont plus équilibrées, et les profils plus jeunes, puisque les 30-50 ans représentent 51 % de l'échantillon. La moyenne d'âge reste cependant élevée : **46 ans**.
- La moyenne d'âge des femmes est de **51 ans** et la moyenne d'âge des hommes est de **55 ans**.

# NOMBRE DE RUCHES

Nombre total de ruches mises à l'hivernage

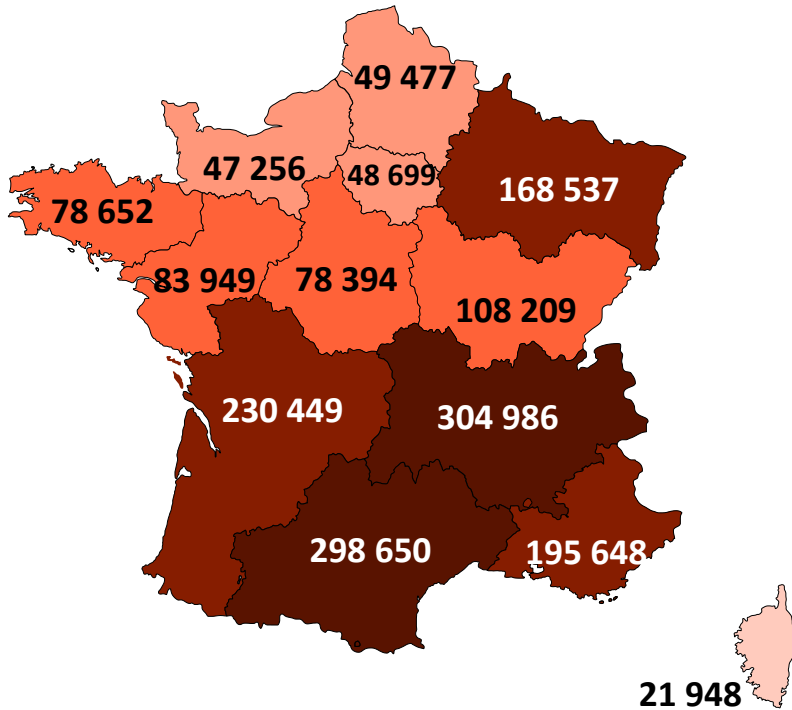


	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Total	1 471 361	1 584 268	1 740 646	1 808 088	1 755 356
> 50 ruches	1 018 754 (69,2 %)	1 099 201 (69,4 %)	1 180 039 (67,8 %)	1 256 721 (69,5 %)	1 263 802 (71,9 %)

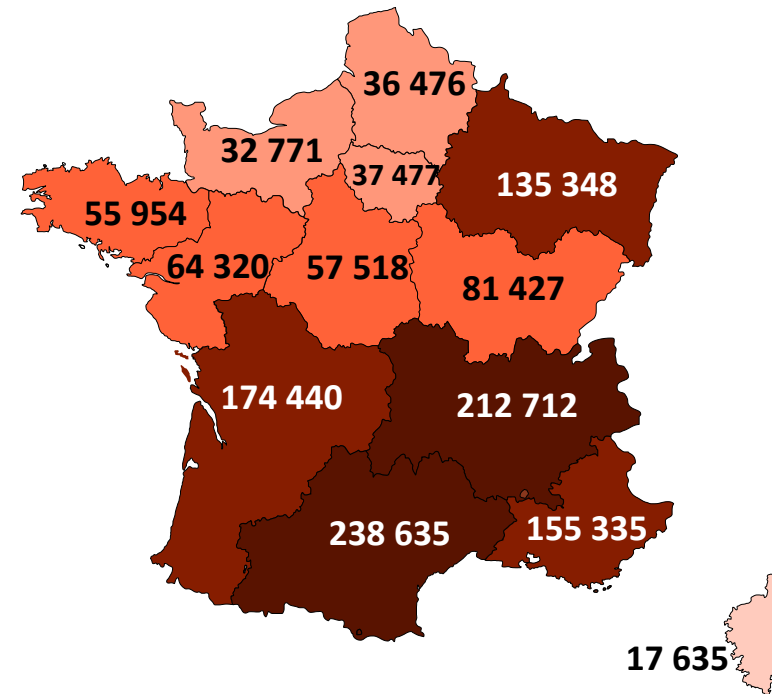
- Le nombre de ruches en hivernage est relativement stable.
- Le nombre de ruches détenues par les apiculteurs de plus de 50 ruches continue d'augmenter légèrement (+0,56 % en un an), et représente aujourd'hui 72 % de l'ensemble des ruches françaises.

# NOMBRE DE RUCHES

**Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2021/2022**  
(Nombre total : 1 755 356 ruches)



**Nombre de ruches mises en production en 2022**  
(Nombre total : 1 335 068 ruches)



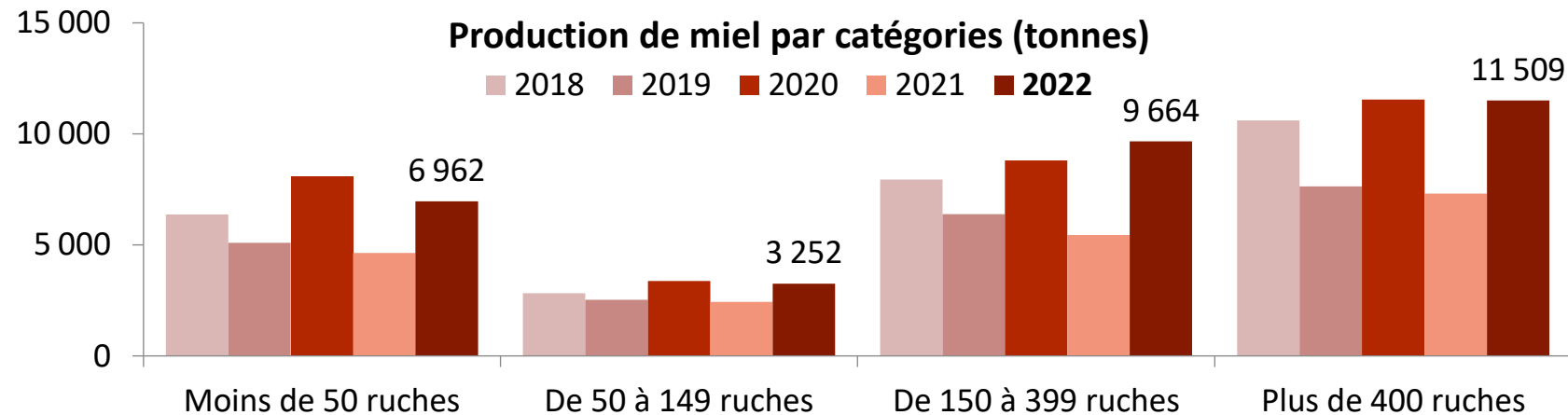
- Le nombre de ruches diminue dans la majorité des régions en raison de la baisse du nombre d'apiculteurs, excepté en Auvergne-Rhône-Alpes qui est la région qui compte le plus grand nombre de ruches (304 986 ruches soit 17,4 % des ruches françaises).
- Les DOM disposent à l'hiver 2021/2022 de 40 502 ruches, soit 2,3 % des ruches françaises.



# PRODUCTION DE MIEL

Production de miel en France (tonnes)

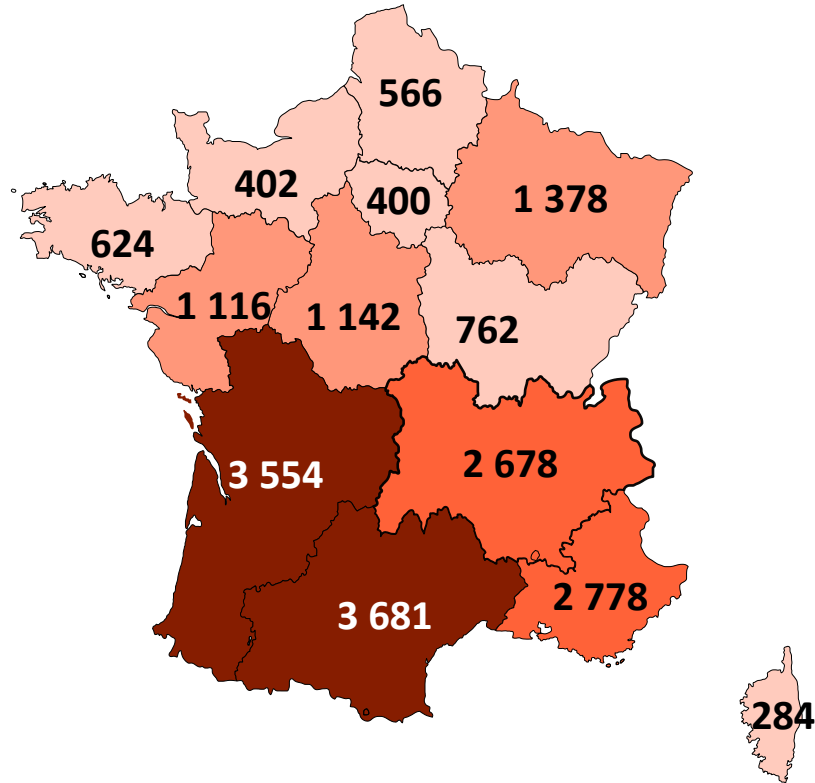
Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total	24 224	16 099	19 788	27 737	21 637	31 791	19 802	31 387
> 50 ruches	18 168 (75 %)	12 134 (75,4 %)	15 521 (78,4 %)	21 361 (77,0 %)	16 547 (76,5 %)	23 716 (74,6 %)	15 169 (76,6 %)	24 424 (77,8 %)



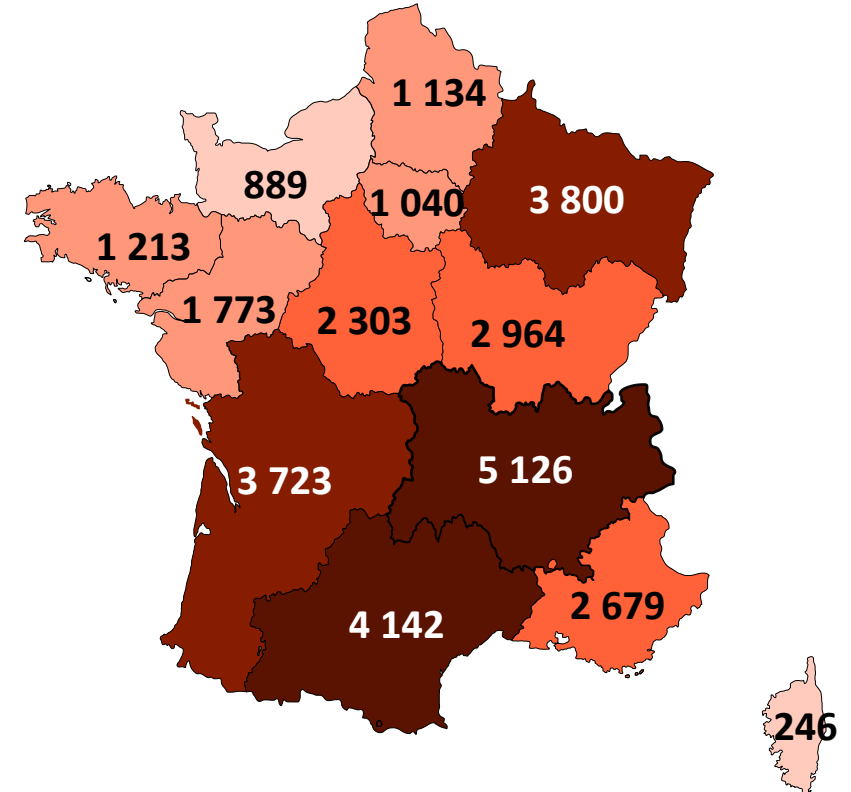
- La production de miel en 2022 est une des plus hautes enregistrées depuis la mise en place de l'observatoire : elle est estimée à environ 31 387 tonnes, soit une hausse de 58,5 % par rapport à celle de l'année précédente, année qui avait été marquée par des conditions météorologique très défavorables.
- Les apiculteurs de plus de 50 ruches assurent plus des  $\frac{3}{4}$  du volume de miel produit en 2022 et 67 % des volumes produits proviennent des exploitations de + de 150 ruches.

# PRODUCTION DE MIEL

**Production - tonnage 2021**  
(19 802 tonnes)

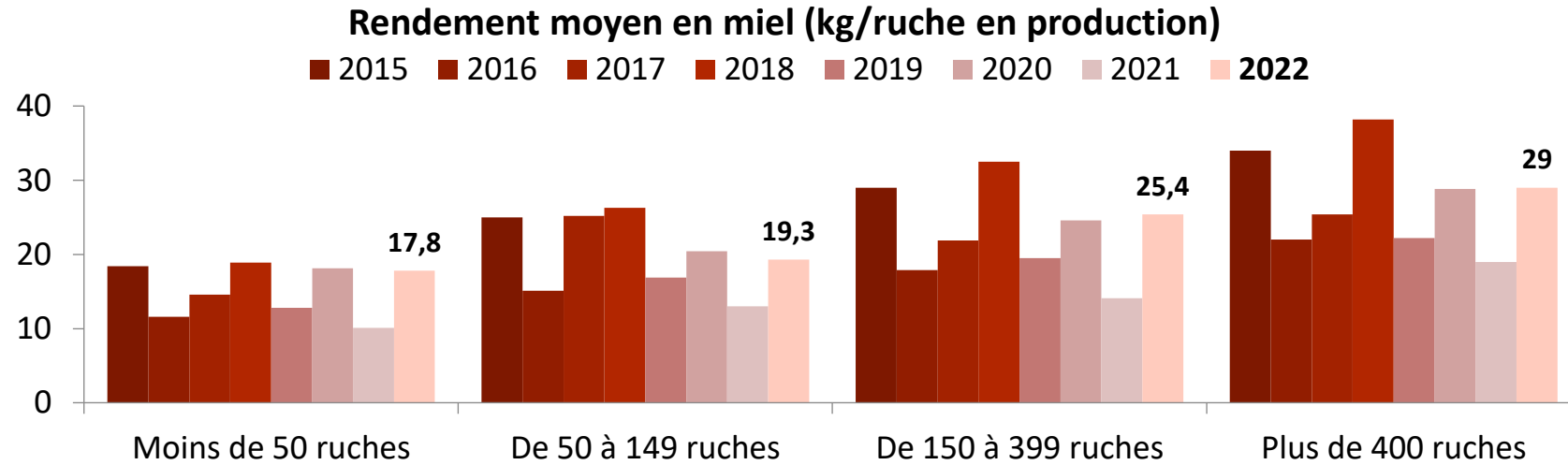


**Production - tonnage 2022**  
(31 387 tonnes)



- Entre 2021 et 2022, la production de miel a fortement augmenté dans toutes les régions de France, sauf en Corse et en région PACA. Les augmentations les plus importantes concernent la partie Est et plus particulièrement la Bourgogne-Franche-Comté (+ 289 %) et le Grand-Est (+ 176 %). Les conditions météorologiques de la moitié nord de la France ont été nettement plus favorables qu'en 2021.
- Dans les DOM, la production atteint 352 tonnes (- 20%). Les apiculteurs ont connu une production en baisse en raison d'une dégradation des conditions météorologiques.

# RENDEMENT EN MIEL PAR RUCHE



Rendement (kg/ruche en prod.)	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total	16,2	26,3	16,5	21,1	28,7	17,8	23,2	14,0	23,5
<b>+ de 50 ruches</b>	17,4	30,6	19,4	24,0	32,6	22,2	25,7	15,8	25,8

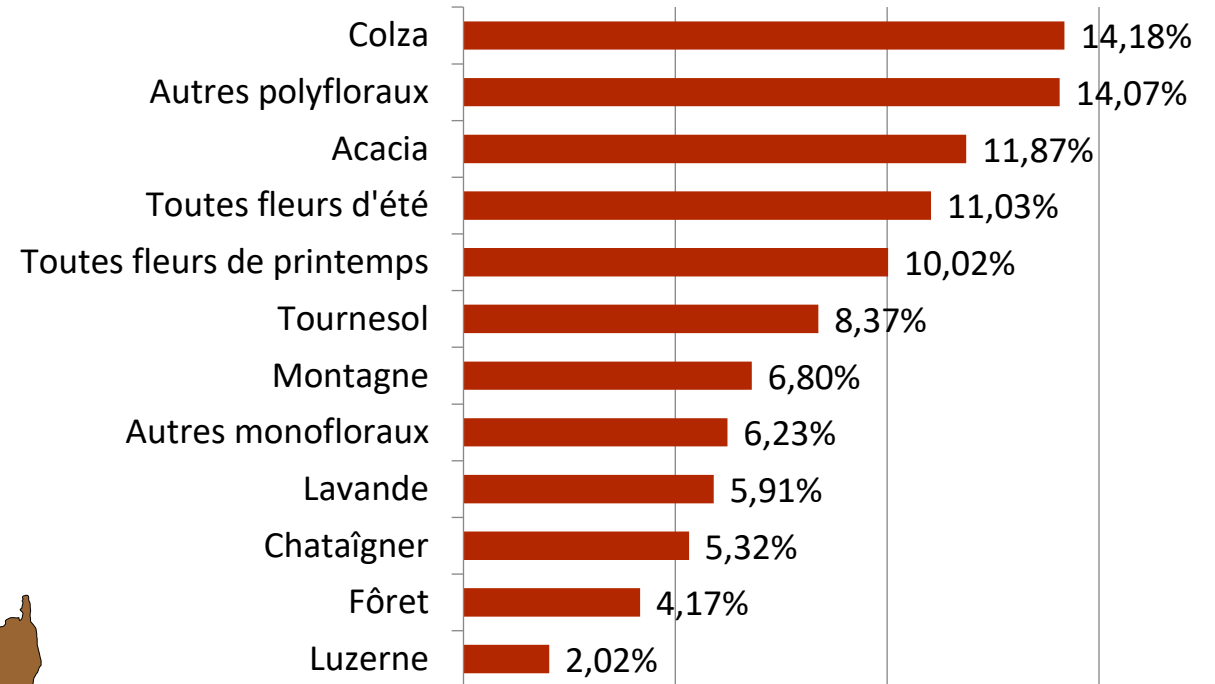
- Le rendement de l'année 2022 est estimé à 23,5 kg/ruche, soit un niveau similaire à celui de l'année 2020.
- Le rendement augmente avec la taille des exploitations (de 17,8 kg/ruche pour les exploitations de moins de 50 ruches à 29 kg/ruche pour les apiculteurs de plus de 400 ruches)
- Il faut noter que les rendements restent très variables d'un apiculteur à l'autre.

# PRODUCTION PAR MIELLÉE

Première miellée par région en 2022  
(hors polyfloraux et toutes fleurs)

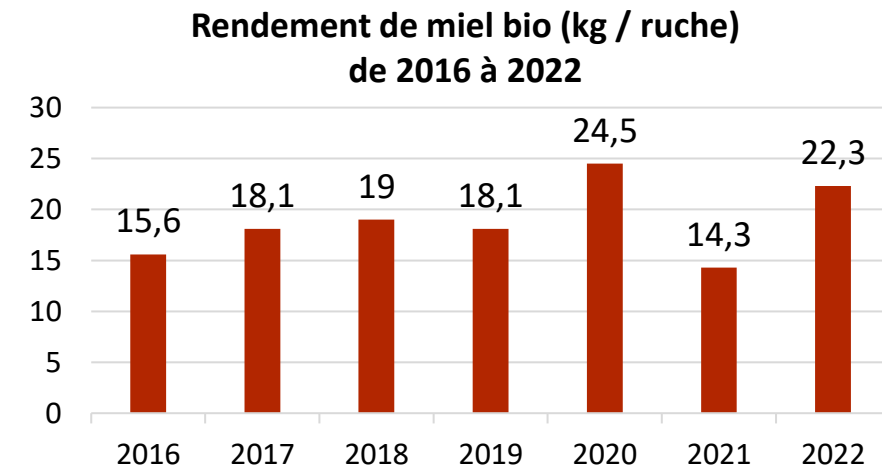
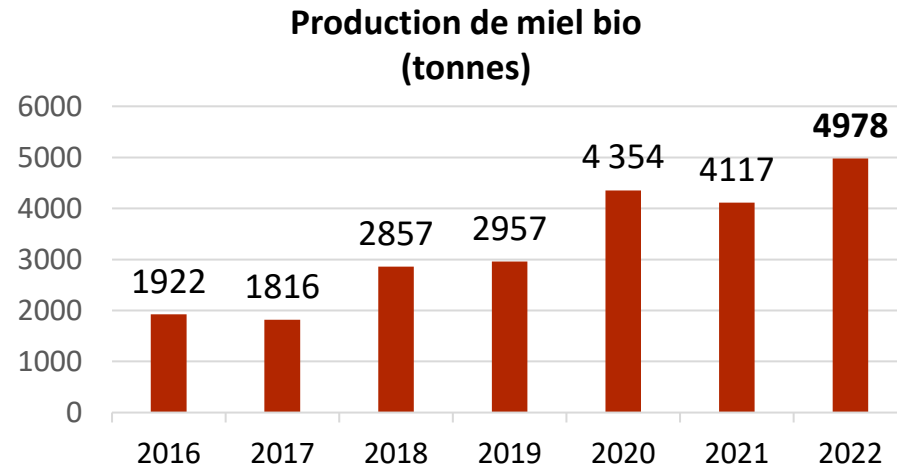


Production nationale par miellée  
2022 : 31 387 tonnes



- Le miel de colza a été la miellée la plus produite en France en 2022, grâce à de bons rendements dans la moitié Nord de la France. Il représente 14,2 % des volumes produits à l'échelle nationale. Le tournesol, principalement produit dans le Sud-Ouest représente 8,4 % de la production de miel en France.
- Le miel d'acacia se positionne comme la 2<sup>ème</sup> miellée en France (11,8 %), avec des récoltes particulièrement abondantes en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes.

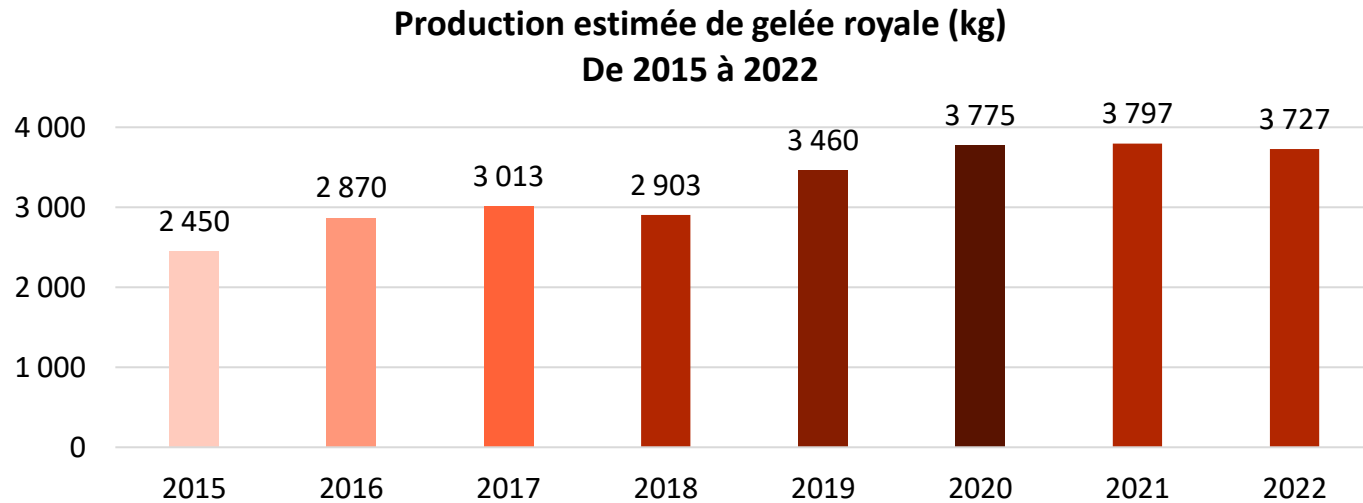
# PRODUCTION ET RENDEMENT EN APICULTURE BIOLOGIQUE



	2019	2020	2021	2022
Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion de plus de 50 ruches	19,8 %	20,4 %	20,8 %	19,3 %
Part de la production bio (%)	13,7 %	13,7 %	20,8 %	15,6 %

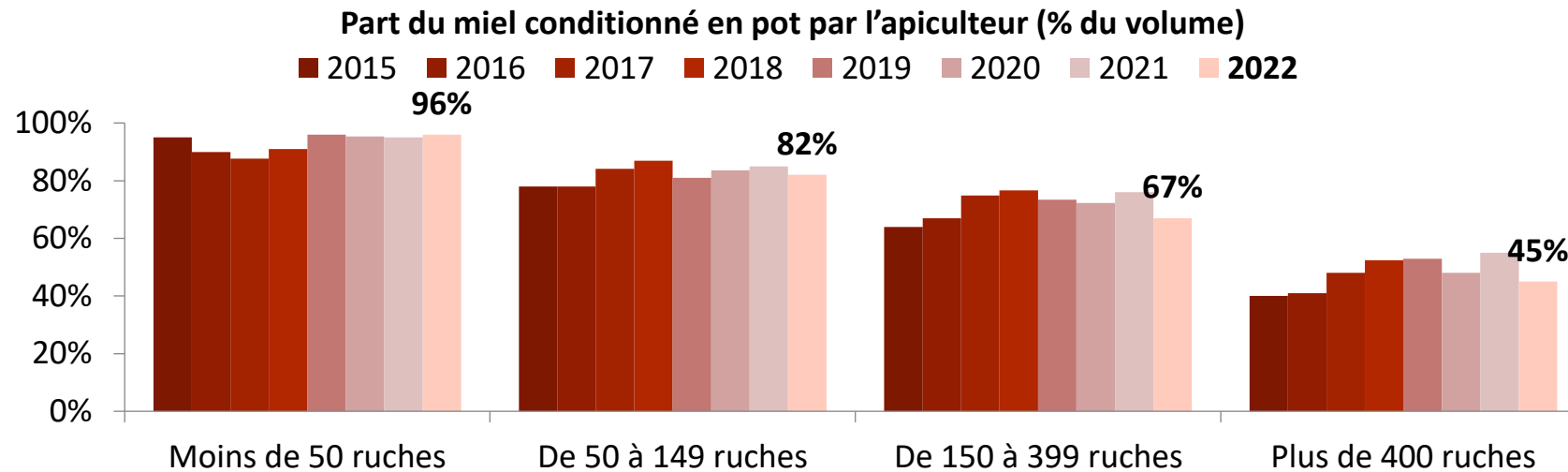
- La production de miel bio a augmenté entre 2021 et 2022, en raison de conditions météorologiques plus favorables qu'au cours de l'année précédente.
- Les rendements sont légèrement plus faibles qu'en conventionnels, ils sont de 22,3 kg/ruche contre 23,5 kg/ruche en conventionnel.

# PRODUCTION DE GELÉE ROYALE ET RENDEMENTS



- L'échantillon compte 59 répondants, dont 30 adhérents au GPGR et 29 non adhérents. Le GPGR compte 135 adhérents en 2022, contre 119 adhérents en 2021.
- La production de gelée royale reste globalement stable entre 2020 et 2022. Elle atteint 3 727 kg pour cette dernière année dont 2 903 kg produits par les adhérents du GPGR. Elle progresse régulièrement depuis la mise en place de l'observatoire.
- Le rendement des adhérents du GPGR est en nette hausse, passant de 720 g en 2021 à 840 g pour l'année 2022. Il faut noter que la production de gelée royale nécessite une grande technicité, et que le rendement augmente avec l'expérience.

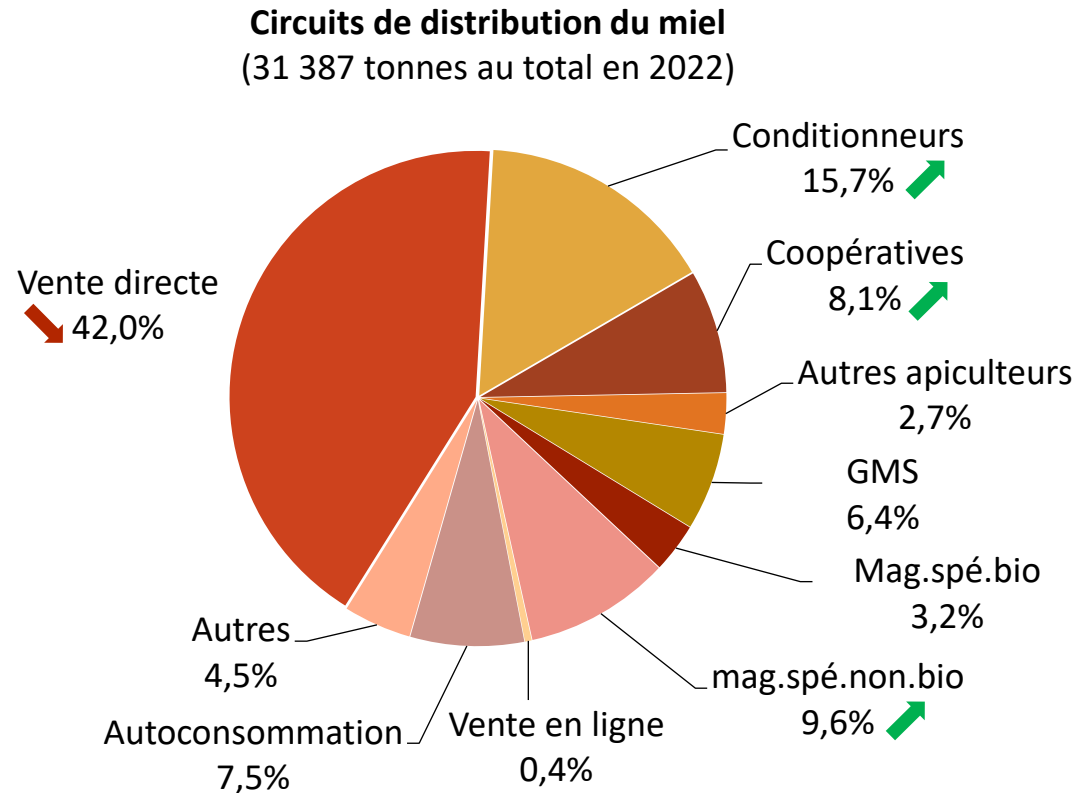
# PART DU MIEL MIS EN POT PAR L'APICULTEUR



Part conditionnée en pot (% en volume)	2018	2019	2020	2021	2022
Total	71,7 %	72,5 %	70,5 %	73,5 %	<b>67,0 %</b>
Dont + de 50 ruches	65,9 %	65,1 %	62,1 %	67,1 %	<b>58,7 %</b>

- La part de miel conditionné en pot a diminué en 2022 par rapport à 2021, 67 % de la production de miel a été mise en pot.
- La part de miel conditionné est inversement corrélée au nombre de ruches. Ce sont les plus apiculteurs de + 400 ruches qui conditionnent le moins (45 %), avec une part élevée en fût (47 %) et en vrac (8 %), alors que les exploitants de moins de 50 ruches mettent en pot la quasi-totalité de leur production (96 %).

# CIRCUITS DE COMMERCIALISATION DU MIEL

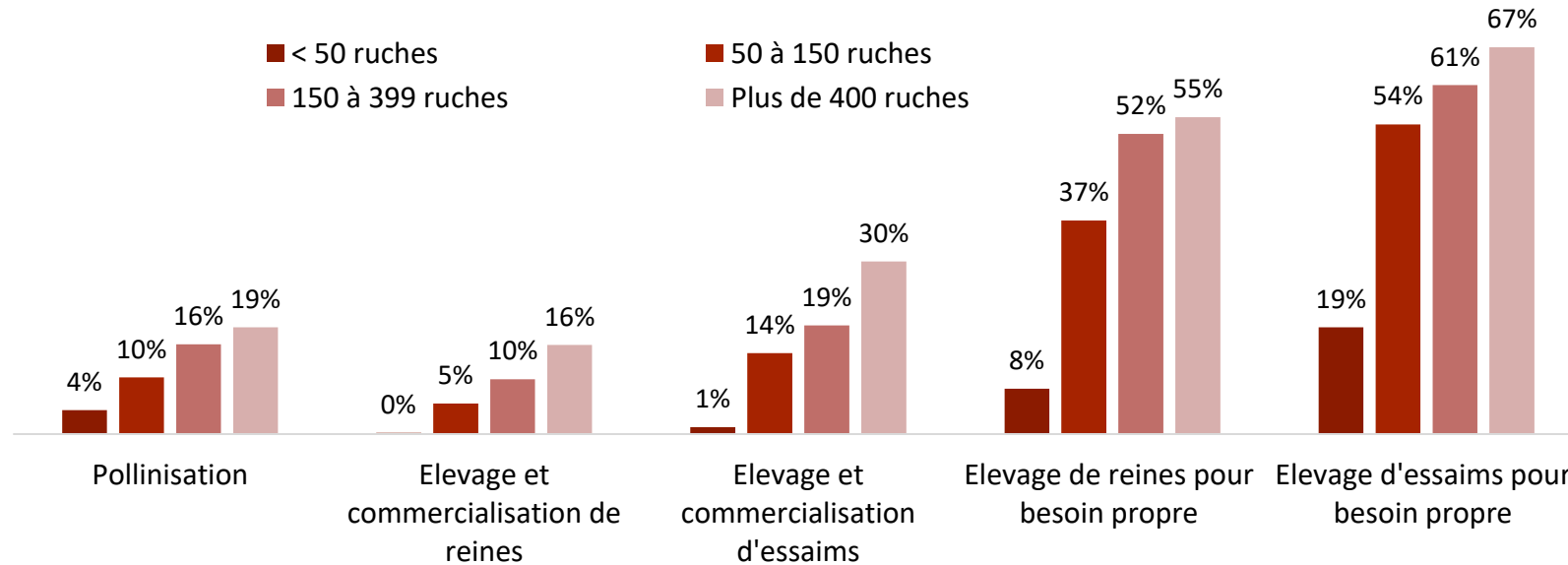


- La vente directe reste le principal débouché pour les producteurs de miel (42 %), même si cette part a baissé de 4 points entre 2021 et 2022 (la récolte de miel étant plus abondante).
- Les achats des conditionneurs constituent le 2<sup>ème</sup> circuit de commercialisation après la vente directe (15,7 %) principalement chez les apiculteurs de plus de 150 ruches.
- La baisse du nombre d'apiculteurs dans les catégories de moins de 50 ruches et entre 50 et 150 ruches peut contribuer à la diminution de la vente directe, principalement effectuée par les petites exploitations.



# ELEVAGE DE REINES, ESSAIMS ET POLLINISATION

## Part des apiculteurs exerçant une activité d'élevage ou de pollinisation



- L'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel est largement pratiqué par les apiculteurs professionnels (de 37 % à 67 % selon les catégories). Les apiculteurs s'assurent ainsi de la génétique de leur cheptel.
- La commercialisation de reines et d'essaims est essentiellement pratiquée par les apiculteurs professionnels, et très peu par les amateurs.
- En moyenne les apiculteurs enquêtés produisent 0,34 essaim/ruche en production et 0,58 reine / ruche en production.
- L'activité de pollinisation est pratiquée par seulement 4 % des apiculteurs de moins de 50 ruches, mais 13,4 % des apiculteurs de plus de 50 ruches.

# L'AVENIR DES APICULTEURS

« Comment voyez-vous votre avenir en tant qu'apiculteur? »

	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
Arrêter votre activité	2,1 %	3,0 %
Diminuer votre nombre de ruche	4,8 %	7,4 %
Garder le même nombre de ruche	59,4 %	45,9 %
Augmenter votre nombre de ruche	32,9 %	38,3 %
Transmettre votre exploitation	0,7 %	5,3 %

- Grâce à une année 2022 qui permet aux apiculteurs de rebondir, une majorité d'apiculteurs souhaitent poursuivre leur activité : ils sont 59 % parmi les apiculteurs de – de 50 ruches, et 46 % des plus de 50 ruches à envisager un maintien de l'activité en l'état.
- Ils sont également très nombreux à vouloir augmenter leur nombre de ruches (38 % des + de 50 ruches). Cela laisse anticiper de nouvelles hausses de productions dans les années à venir, même si certains apiculteurs doivent garder ou augmenter leur cheptel pour conserver des rendements similaires et pallier les intempéries et maladies qui engendrent des pertes de production.
- On note également que les apiculteurs de + de 50 ruches sont moins nombreux (10,4 %) que l'an dernier (14%) à envisager une baisse ou un arrêt d'activité.
- Aucune différence significative n'est observée entre le Nord et le Sud, malgré des productions inégales.

## PERCEPTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2022

« Comment voyez-vous la production de miel en 2022 par rapport à une année moyenne ? » :

	Apiculteurs de moins de 50 ruches	Apiculteurs de plus de 50 ruches
En baisse	32 %	34 %
En hausse	36 %	33 %
Stable	32 %	33 %

- L'année 2022 a été meilleure que la précédente, et cela se ressent dans la perception des apiculteurs qui sont 68 % à constater une production stable ou en hausse par rapport à une année moyenne.
- En revanche, de nombreuses disparités existent selon les régions. Les apiculteurs de la moitié nord de la France constatent en majorité une production en hausse ou stable. A l'inverse, les apiculteurs de la moitié sud de la France notent principalement une production en baisse en raison d'un été sec.



# AUVERGNE RHÔNE ALPES

---



# AUVERGNE RHÔNE ALPES : CARACTÉRISTIQUES DE LA FILIÈRE

## LA RÉGION : NOMBRE D'EXPLOITATIONS, DE RUCHES ET PRODUCTION DE MIEL

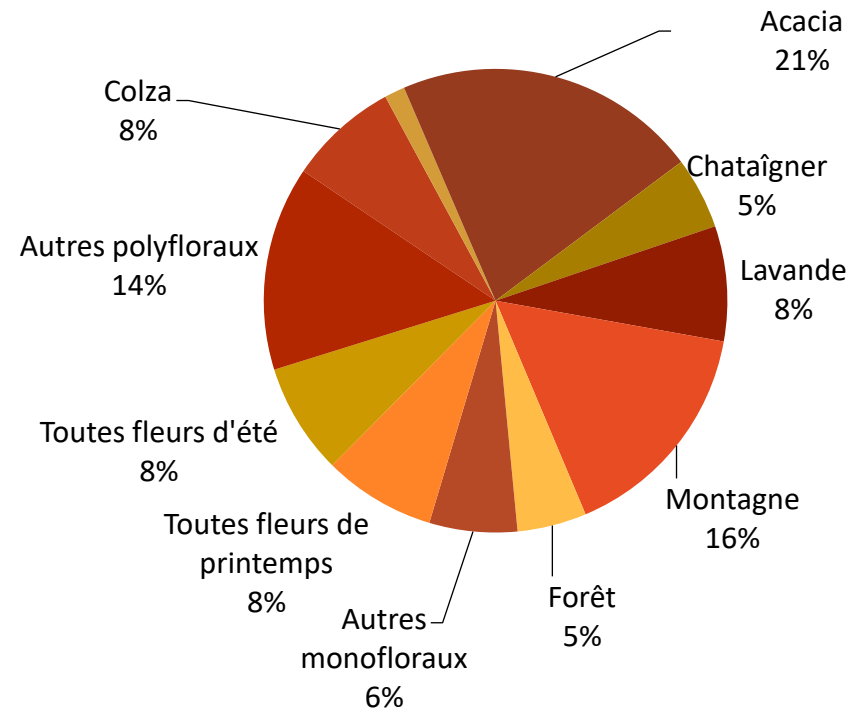
Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	12 646	101 463	80 147	1 370 197
50 à 149	438	36 164	25 756	530 392
150 à 399	387	91 095	60 818	1 599 541
Plus de 400	135	76 264	45 991	1 626 081
<b>TOTAL</b>	<b>13 606</b>	<b>304 986</b>	<b>212 712</b>	<b>5 126 212</b>

# AUVERGNE RHÔNE ALPES : RENDEMENTS

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	17,1	17,8
50 à 149	20,6	19,3
150 à 399	26,3	25,4
Plus de 400	35,4	29,0
Total	24,1	23,5

## PRODUCTION PAR MIELLÉES DE LA RÉGION

PRODUCTION 2022 : 5 126 TONNES

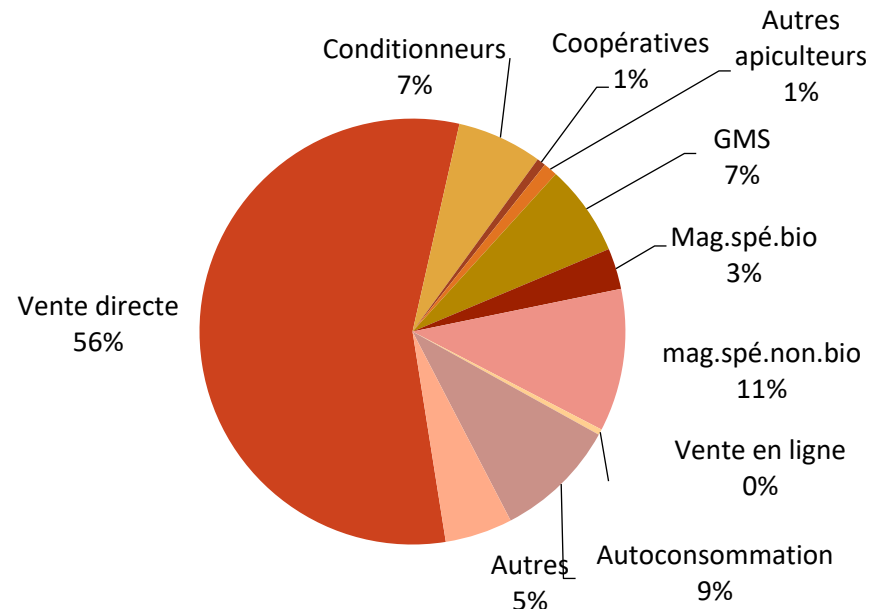


# AUVERGNE RHÔNE ALPES : TRANSHUMANCE, CONDITIONNEMENT, DISTRIBUTION

## TRANSHUMANCE 2022

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	4,4 %	5,0 %
50 à 149	35,6 %	30,4 %
150 à 399	70,6 %	48,4 %
Plus de 400	87,5 %	70,6 %
Total	8,2 %	42 %

## CIRCUITS DE DISTRIBUTION MIEL (PRODUCTEURS DE LA RÉGION 2022 : 5 126 TONNES)

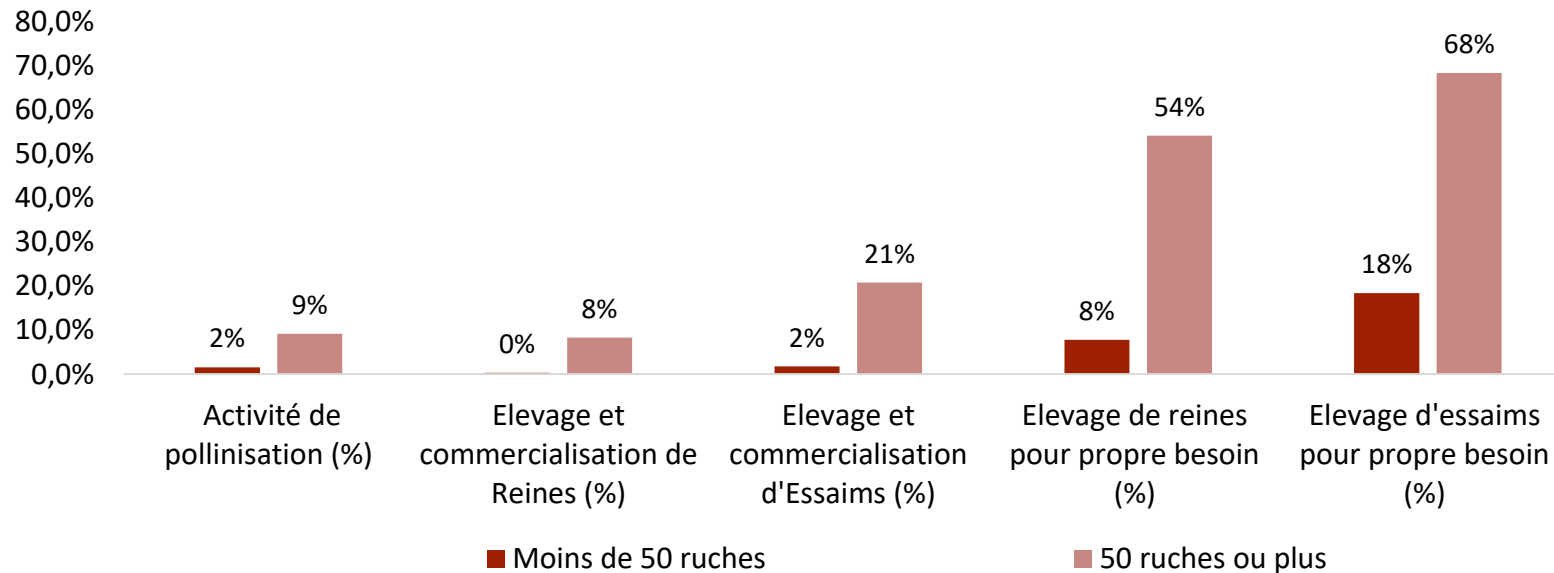


## CONDITIONNEMENT DU MIEL

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	89 %
150 à 399	86 %
Plus de 400	70 %
Total	84 %

# AUVERGNE RHÔNE ALPES : COMMERCIALISATION PRODUITS D'ÉLEVAGE ET POLLINISATION

Part des apiculteurs qui pratiquent une activité d'élevage et/ou pollinisation



- La commercialisation de reines et d'essaims concerne principalement les apiculteurs de 50 ruches ou plus.
- La majorité des apiculteurs de plus de 50 ruches pratiquent l'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement de leur cheptel.
- Seuls 2 % des apiculteurs de la région pratiquent une activité de pollinisation.



# AUVERGNE RHÔNE ALPES : EVOLUTION DE LA FILIÈRE

« Comment voyez-vous votre avenir en tant qu'apiculteur ? »

% Nombre d'exploitations	Moins de 50 ruches	Plus de 50 ruches
Conserver le même nombre de ruches	62 %	52 %
Augmenter le nombre de ruches	32 %	36 %
Diminuer le nombre de ruches	3 %	8 %
Arrêter l'activité	2 %	2 %
Transmettre l'exploitation	1 %	2 %

- Plus de 60 % des apiculteurs de moins de 50 ruches pensent garder le même nombre de ruches.
- La part d'apiculteurs de plus de 50 ruches envisageant d'augmenter leur cheptel est plus importante que celle pour les apiculteurs de moins de 50 ruches. Soit pour pallier la mortalité, soit pour augmenter leur production.
- Les exploitants sont peu nombreux à envisager un arrêt d'activité ou une transmission de leur exploitation. Ils représentent 3 % pour les moins de 50 ruches et 4 % pour les plus de 50 ruches.

# AUVERGNE RHÔNE ALPES : EVOLUTION DE LA FILIÈRE

« Quel a été le niveau de la production de miel en 2022 par rapport à une année moyenne ? »

% Nombre d'exploitations	Moins de 50 ruches	Plus de 50 ruches
En hausse	38 %	35 %
Stable	29 %	40 %
En baisse	33 %	25 %

- En Auvergne Rhône Alpes, trois-quarts des apiculteurs de plus de 50 ruches considèrent l'année 2022 comme ayant une production stable ou en hausse par rapport à une année moyenne.
- Pour les répondants de la région ayant déclaré une hausse de la production en 2022, les principales raisons invoquées sont :
  - 87 % des conditions météorologiques favorables
  - 35 % un taux de mortalité faible
  - 11 % une faible présence de produits phytosanitaires
  - 11 % peu de parasites des abeilles
  - 8 % un enrichissement de la ressource florale
  - 14 % autres

Etude financée par FranceAgriMer



Etude réalisée par Agrex Consulting



**AGREX CONSULTING**

Claire BECHET,

Margot CARACCIOLO, Benoit BECHET.

14 rue des Tournelles 51100 REIMS

Tél. : 03 26 24 85 06

Mail : [bbechet@agrexconsulting.fr](mailto:bbechet@agrexconsulting.fr)